

PARIS
AUTREMENT !
NOS 22
PRIORITÉS
POUR PARIS

udi★

LE CENTRE DROIT

Contribution de l'UDI à la campagne municipale de Benjamin Griveaux

Nos 22 propositions pour Paris

La vie politique parisienne a besoin de renouvellement, de compétences et de ressources humaines nouvelles, d'une offre politique ouverte à la société civile, de nouvelles têtes, d'une respiration démocratique après quarante ans d'un clivage gauche-droite, qui n'a donné lieu qu'à des alternances mécaniques.

Pourtant les trois derniers scrutins à Paris ont montré une grande réceptivité de nos concitoyens parisiens pour un rassemblement large qui dépasse les formes traditionnelles de la représentation politique à Paris.

Depuis sa création, l'UDI s'est toujours inscrite dans cette démarche et a tenté dans cette mandature d'incarner une opposition constructive, ouverte, capable de dépasser les limites partisans, pour constituer des majorités d'idées et d'intérêts collectifs autour de projets utiles.

Nous pensons qu'il faut sortir Paris des faux clivages, des étiquettes, des labels, et construire une gouvernance parisienne qui choisisse de concilier, et réconcilier plutôt que l'affrontement systématique des classes, des castes, de l'ouest contre l'est, la droite contre la gauche, les automobilistes contre les piétons, et Paris ... contre le monde entier !

Refaire de Paris, devenue ville agressive, une capitale apaisée.

Sur les grandes problématiques de Paris, nous pensons à l'UDI pouvoir apporter notre contribution. C'est sur la politique du quotidien que les parisiennes et les parisiens attendent impatiemment des propositions concrètes, sur la propreté, l'environnement, les transports, le logement, sur un partage plus équilibré et plus respectueux de l'espace public, sur la sécurité, sur la voirie, sur la préservation du patrimoine et du cadre de vie, sans oublier l'innovation, l'économie sociale et solidaire et la construction du grand Paris.





Mobilités : Priorité aux piétons !	04
Transports publics : Priorité au Métro !	04
Déplacement automobile : Priorité à un nouveau « Plan des Circulations à Paris »	04
Pollution de l'air : Priorité au strict respect des objectifs ambitieux du « Plan Climat Air Énergie » de la Ville de Paris, et refonte d'un « Plan de rénovations énergétiques immobilier », pour une ville neutre en carbone en 2050	05
Pollution sonore : Priorité à la lutte contre le bruit	05
Propreté : Priorité à la « Propreté de nos rues »	05
Sécurité : Priorité à la création d'une véritable « Police Municipale »	06
Logement : Priorité à une offre de logements intermédiaires aux portes de Paris et à la transformation de m ² de bureaux en logements	06
Meublés touristiques : Priorité à un encadrement pour réserver la location de meublés touristiques à « Monsieur et Madame tout le monde »	06
Cadre de vie : Priorité à de nouvelles respirations à Paris	07
Petite enfance et éducation : Priorité à un maillage plus dense et à une répartition plus équitable des places en crèche	07
Finances : Priorité à la sortie de la dette	07
Gouvernance : Priorité à une gestion rénovée des ressources humaines de la Ville de Paris et à une refonte des outils de la démocratie participative	08
Handicap : Priorité à l'accessibilité universelle	08
Santé et seniors : Priorité à l'accès au soin pour tous et au bien vieillir à Paris	09
Solidarité : Priorité à un accueil digne et responsable	09
Culture : Priorité à la scène culturelle et aux spectacles vivants	09
Éclairage : Priorité à un plan Lumière parisien	10
Urbanisme : Priorité à « l'acupuncture urbaine » ... après les grands chantiers	10
Animaux et insectes dits nuisibles : Priorité à la lutte contre les espèces invasive	11
Tourisme : Priorité à un tourisme responsable à Paris	11
Marché de Noël : Priorité à l'artisanat et au « Made in France »	11

Mobilité : Priorité aux piétons

Faire du piéton « le Roi » des déplacements à Paris... Marcher à pieds, c'est 1 déplacement sur 2 à Paris, alors que l'espace public parisien est un immense désordre, du trottoir à la chaussée, où tout le monde se marche ou se roule sur les pieds.

› Nous proposons un véritable **Plan « Marche à pieds » à Paris**, lequel s'appuiera sur un nouveau **« Code de la Rue »** qui rappellera les dispositions légales et les comportements obligatoires pour un partage harmonieux de l'espace public. Le piéton, usager le plus présent de l'espace public parisien, mais aussi le plus vulnérable, doit être mieux protégé et accompagné dans l'exercice de droits renforcés.

› Nous proposons par exemple de mettre en place des **zones piétonnes dans chaque arrondissement**, et non seulement au cœur de Paris.

... et consacrer le vélo à Paris comme la « petite Reine des déplacements » !

› Après l'échec du Plan Vélo (dont à peine 50 % devrait être réalisé en 2020) et de Vélib 2, le développement de la pratique du vélo à Paris nécessite la mise en place d'un **Fonds vélo parisien**, lequel permettra de mettre en œuvre un nouveau Plan vélo doté d'un échéancier réaliste et, dans le contexte du développement du vélo électrique, d'une dimension métropolitaine.

› Ce nouveau plan, qui visera notamment à créer de longues continuités cyclables, sera complété par un **« Paris des rues vélos »**, c'est-à-dire un réseau de rues uniquement dédiées aux mobilités douces et dans lesquelles l'accès aux véhicules motorisés ne sera permis que pour les riverains et les livraisons, grâce à un système de bornes.

› La mise en place de **garages à vélos sécurisés sur l'espace public**, pour limiter le vol, sera aussi prévue.

Transports publics : Priorité au Métro !

Pour un Métro parisien enfin digne d'une métropole du 21e siècle !

› Saturation, saleté, bagages oubliés, incidents voyageurs, pannes incessantes, le service rendu n'est plus à la hauteur du contrat passé avec l'usager. L'organisation **d'États généraux du transport en commun en Ile-de-France** doit permettre d'envisager à court terme de prioriser les investissements vers une meilleure fiabilisation du réseau et de mettre en œuvre des solutions pour le dé-saturer (télétravail, lissage des heures de pointe, nouvelles offres de transports collectifs).

Déplacement automobile : Priorité à un nouveau « Plan des Circulations à Paris »

Pour un nouveau plan de circulation qui aille du quartier à la métropole et parvienne à une diminution de la place de la voiture à Paris de façon planifiée, concertée et acceptée par tous !

› Alors que la diminution de la place de la voiture fait aujourd'hui consensus à Paris, la mise en place d'une « Commission de la Circulation » à Paris permettra de définir, en liaison avec l'ensemble des acteurs concernés, et la préfecture de police, un **nouveau Plan de Circulation prenant en compte en particulier toutes les circulations motorisées à Paris** (voitures, deux roues motorisés, utilitaires, camions), en apaisant les flux sur les pénétrantes, comprenant de nouvelles zones piétonnes, de nouvelles voies dédiées aux mobilités douces, une nouvelle réglementation pour les livraisons. Ce Plan de Circulation concerté depuis l'échelon des conseils de quartier jusqu'à la conférence métropolitaine, accepté par tous, a pour finalité de parvenir à plus de fluidité et un meilleur partage de l'espace public entre toutes les formes de mobilité urbaines.



Pollution de l'Air : Priorité au strict respect des objectifs ambitieux du « Plan Climat air Énergie » de la Ville de Paris, et refonte d'un « Plan de rénovations énergétiques immobilier », pour une ville neutre en carbone en 2050

Pour la mise en œuvre d'une politique pragmatique de diminution de la pollution atmosphérique !

› La définition d'un **nouveau plan des circulations à Paris**, intégrant le périphérique, conjuguée à l'**interdiction des bus de tourisme diesel**, au **renouvellement des bus de la RATP par une flotte propre** (électrique, au biogaz et à l'hydrogène) d'ici 2025, à l'**extension progressive de la zone à faible émission (ZFE)**, ou encore au **développement de l'autopartage**, devra permettre concrètement, de faire diminuer les émissions de polluants issues du trafic routier, lequel est responsable à Paris d'environ 50 % des émissions de particules fines, de 62 % de celles d'oxydes d'azote et de 31 % de celles de gaz à effet de serre.

› Quant aux secteurs résidentiels et tertiaires (environ 25 % des émissions de particules fines, 31 % de celles d'oxydes d'azote et 58 % des gaz à effet de serre), les rénovations énergétiques de bâtiments doivent enfin s'accélérer.

Nous proposons de laisser plus de marge de manœuvre financière aux bailleurs sociaux en mettant fin à la technique des loyers capitalisés, ou encore de renforcer les mesures incitatives à destination des copropriétés privées à travers un grand « **Plan de rénovations énergétiques des bâtiments** ». La Ville de Paris, qui est très loin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés pour 2020 en termes d'émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique ou de recours aux énergies renouvelables, devra elle aussi enfin se montrer exemplaire dans la gestion de son parc immobilier.



Pollution sonore : Priorité à la lutte contre le bruit

Lutter contre le bruit et toutes sources de « pollution sonore » pour apaiser Paris de jour comme de nuit !

Enjeu majeur de santé publique, la lutte contre le bruit a été négligée depuis trop longtemps et doit aujourd'hui être largement renforcée.

› Nous proposons de **renforcer particulièrement la lutte contre les deux-roues et véhicules trop bruyants par des contrôles réguliers** et de **créer un guichet unique pour adresser des plaintes relatives au bruit dont la compétence reviendra à la Police Municipale** (tapage nocturne issu du voisinage comme des établissements de nuit, bruit d'origine professionnelle, circulation, chantiers, livraisons).

› Alors que ces compétences sont aujourd'hui réparties entre la Ville et la Préfecture de police, il faudrait, à terme, **que la police municipale puisse avoir pleine compétence sur le traitement de ces nuisances liées au bruit.**



Propreté : Priorité à la « Propreté de nos rues »

Paris ne sera pas propre sans une augmentation conséquente des moyens matériels et humains au service de la propreté, et une gestion par les maires d'arrondissement !

La saleté des rues empoisonne la vie des Parisiens depuis trop longtemps. Face à ce constat, le prochain maire de Paris aura une **obligation de résultat**. Il est inenvisageable de rendre Paris plus propre sans augmenter les moyens matériels et humains qui sont consacrés à cette tâche. Un travail devra être mené sur la lutte contre l'absentéisme mais nous souhaitons avant tout consacrer des **moyens supplémentaires à la propreté**, et que ces moyens soient mis à disposition des **mairies d'arrondissement, qui auront pleine compétence** dans le domaine et dans lesquelles un **adjoint** sera dédié uniquement à cette tâche.

› En termes de gestion des déchets, nous souhaitons véritablement inscrire la Ville dans une **trajectoire « zéro déchet »**, en commençant tout d'abord par étendre au plus vite la **collecte sélective des biodéchets** à tous les arrondissements (seuls 3 sont concernés actuellement), puis en évaluant, à l'aide des nouvelles technologies, la possibilité de mettre en place une **tarification incitative** pour la collecte des déchets à Paris.

› Au terme de la discussion en cours au Parlement sur le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, nous proposons de faire de Paris un **territoire test pour la mise en place de consignes sur les emballages plastiques** à des fins de réemploi ou de réutilisation, voire de recyclage.



Sécurité : Priorité à la création d'une véritable « Police Municipale »

Pour une police municipale avec de vrais moyens et de véritables pouvoirs de police !

› Face à la recrudescence de la délinquance et de l'insécurité à Paris, nous proposons une **nouvelle réforme législative du statut des agents municipaux** dans le cadre du prochain projet de loi sur la sécurité, pour permettre la **création d'une réelle police municipale**, dotée de compétences et de moyens supplémentaires, équipée de matériels et d'uniformes modernes, et armée d'armes non létales.

› Une attention particulière doit être portée aux « points noirs » de l'insécurité parisienne comme la Chapelle, la Goutte d'Or, Gare du Nord ou encore Stalingrad, **en renforçant la lutte contre la délinquance et les trafics** et en **assurant une présence policière accrue** dans ces quartiers.



Logement : Priorité à une offre de logements intermédiaires aux portes de Paris et à la transformation de m² de bureaux en logements

Pour une production de nouveaux logements pour tous et partout !

La demande exponentielle de logements à Paris exige de **repenser la politique de l'offre, non plus seulement à l'échelle de Paris, mais à l'échelle de la Métropole.**

› Dans Paris, la construction de nouveaux logements devra se faire en particulier par la **transformation de bureaux en logements**, alors que Paris compte 18 millions de m² de bureaux dont plus de 800 000 sont vacants.

› La réponse à la crise du logement doit également passer par une **meilleure rotation à l'intérieur du parc social**, par la **restauration d'un parcours résidentiel des Parisiens grâce aux logements intermédiaires**, et **d'avantage d'accession sociale à la propriété.**

› Il faut également stopper l'hémorragie sociodémographique de Paris en endiguant la fuite des familles, alors que Paris perd quelque 12 000 habitants chaque année, principalement issus des classes moyennes et populaires.

Pour enrayer ce phénomène nous proposons **d'élaborer des politiques communes d'urbanisme, de logement, de transports, mais aussi de culture et d'éducation à l'échelle de la métropole.**



Meublés touristiques : Priorité à un encadrement pour réserver la location de meublés touristiques à « Monsieur et Madame tout le monde »

Réguler les meublés touristiques pour revenir à l'esprit initial de ces plateformes

Responsable de la contraction de l'offre locative parisienne et de la dévitalisation de certains quartiers touristiques, le marché des meublés touristiques doit être davantage encadré et contrôlé.

› Nous souhaitons une délégation du pouvoir à la Ville de Paris pour pouvoir établir une autorisation préalable de la Ville et **restreindre la durée de locations à 2 nuitées consécutives minimum et à 60 jours cumulés par an maximum**, ce qui est suffisant pour un particulier qui souhaite mettre en location son logement pendant ses vacances.

› Nous proposons également de durcir les conditions d'attribution d'un changement de destination pour mettre fin au phénomène grandissant de **transformations d'immeubles de bureaux ou de locaux commerciaux en meublés touristiques**.



Cadre de vie : Priorité à de nouvelles respirations à Paris

Pour une véritable végétalisation de Paris

› Nous proposons d'imposer dans **chaque projet d'urbanisme au moins 30 % de surface végétalisée**, bien au-delà des 11 % de la ZAC Bercy-Charenton ou encore des 12 % d'espaces verts prévus dans le projet de réaménagement de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

› Les **rues végétales** seront aussi développées, tout comme le **recours systématique à des matériaux innovants et perméables pour dés-asphalter les rues** lorsque cela est possible. Ces mesures doivent contribuer au rafraîchissement urbain et au développement de la biodiversité, enjeux majeurs de l'adaptation de notre Ville au dérèglement climatique.

› Nous souhaitons aussi offrir aux Parisiens de **vastes promenades urbaines végétalisées**, comme celle de l'Axe historique qui irait du jardin des Tuileries aux jardins des Champs-Élysées en passant par la place de la Concorde.

› Nous proposons également de **généraliser les toits-terrasses végétalisés** sur tous les bâtiments où cela est possible.



Petite enfance et éducation : Priorité à un maillage plus dense et à une répartition plus équitable des places en crèche

Pour un rééquilibrage des places en crèche sur tout le territoire parisien et une lutte contre les inégalités scolaires

› Nous voulons **augmenter l'offre de places en crèche sans ségrégation spatiale ni sociale**, contrairement à la règle de répartition actuelle qui délaisse des pans entiers du territoire parisien.

› Les arrondissements de l'Ouest ont ainsi une offre de places en crèche rapportées au nombre de familles de 5,87% pour le 16^e arrondissement, 9,57% pour le 17^e ou 11,4% pour le 15^e, contre 16,16% pour le 19^e ou 15,55% pour le 2^e arrondissement.

› Nous souhaitons également faire le pari de l'excellence et **accroître l'attractivité des établissements scolaires** en développant des projets pédagogiques culturels, linguistiques et sportifs ambitieux tels que les classes à horaires aménagés.

› En école maternelle, nous proposons de **supprimer les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) en petite et très petite section** afin de respecter le rythme des enfants, de stabiliser leur emploi du temps, tout en limitant le nombre d'intervenants à leurs côtés. **L'organisation d'une consultation sur les rythmes scolaires et les temps d'ateliers périscolaires** associant Parisiennes, Parisiens et équipes éducatives par le biais des Conseils d'école est nécessaire.



Finances : Priorité à la sortie de la dette

Mettre un frein aux dépenses d'investissement, aux hausses de taxes et redevances, et diminuer le recours à l'emprunt

Depuis 2014, l'absence de prévision budgétaire de la Ville de Paris, voire l'insincérité de sa gestion budgétaire, s'est traduite par une explosion de la dette passant de 4 milliards d'euros en 2014 à 6,5 milliards d'euros au 31 décembre 2019.

La collectivité vit sous perfusion immobilière, demeurant totalement dépendante des droits de mutation, des cessions patrimoniales et des loyers capitalisés. Il est impératif de **repenser entièrement la politique d'investissement** de la Ville de Paris, irrationnelle, dispendieuse et qui peine à produire les effets escomptés. Promettre une stabilité des impôts directs locaux comme le fait la candidate Anne Hidalgo ne saurait suffire, à l'aube de la suppression de la taxe d'habitation et tandis que Paris ne perçoit presque pas de taxe foncière sur les propriétés non bâties du fait d'une intense densification.

› Dans un contexte d'incertitude sur les recettes fiscales des collectivités, il faut **contenir l'endettement**, en se **recentrant sur certains chantiers prioritaires et en limitant le recours à l'emprunt**.

› **Les taxes, redevances et tarifications de services publics doivent cesser d'augmenter**. La majorité actuelle n'a que trop manié le levier fiscal : hausse de la taxe de séjour, de la taxe sur les transactions immobilières (droits de mutation), de la taxe sur les résidences secondaires, des droits de stationnement, des droits de terrasses de café, de la tarification des cantines, des piscines, des concessions de cimetières...

i **Gouvernance : Priorité à une gestion renouvelée des ressources humaines de la Ville de Paris et à une refonte des outils de la démocratie participative**

Rationaliser la gestion des ressources humaines en douceur, en mettant l'accent sur les services publics aux Parisiens

Ce sont plus de 52 000 agents permanents qui œuvrent au service de la collectivité et des Parisiens, représentant une masse salariale de plus de 2,4 milliards. Pourtant, avec un taux d'absentéisme parmi les plus mauvais des collectivités territoriales (11,66% en 2018, pour une médiane à 10,8%), **Paris doit remettre en question sa gestion** des ressources humaines, aux coûts financiers et humains considérables. Plus globalement, **la vie municipale doit être repensée** afin de lui donner davantage de résonance, du Conseil de Quartier au Conseil de Paris en passant par tout le fonctionnement de la démocratie participative et l'information aux Parisiens.

› **Créer un media (télévisuel) consacré à l'actualité municipale, quotidienne**, baptisé « **TEL Est Paris** », équivalent de la chaîne Public Sénat à la mairie de Paris, relatant l'actualité des travaux municipaux et de la vie politique de la collectivité.

› S'il paraît inapproprié de réclamer la récupération complète des 74 millions d'euros que coûte la dérogation de la collectivité à la durée légale du travail, l'effort pourrait être porté sur les agents non assujettis à une pénibilité particulière du travail, en examinant de près les 138 délibérations distinctes portant cas particuliers.

› Les **effectifs des fonctions transverses ou support** (communication, secrétariat général...) **doivent diminuer** et le **plafond d'emploi au cabinet du maire être abaissé**, au profit de **redéploiements vers les services publics aux Parisiens**.

› Il s'agit ainsi d'**accroître le nombre d'agents de la Ville sur le terrain** dans les arrondissements au contact direct des Parisiens.

› Pour plus de proximité, nous souhaitons aussi accorder aux **maires d'arrondissement**, fins connaisseurs de leur réseau local d'associations, un **rôle plus important dans l'attribution des subventions**, ou de toute autre forme d'aide à destination des associations, notamment l'attribution de locaux.

♿ **Handicap : Priorité à l'accessibilité universelle**

Pour une ville « médaille d'or de l'accessibilité en 2024 »

› **Paris doit devenir la ville étendard de l'accessibilité universelle**, 15 ans après le vote de la loi de 2005. **Le métro parisien** doit répondre à cette exigence en rendant accessibles les points d'interconnexions, selon une logique de tronçons et de maillage territorial.

› Nous proposons également que l'**octroi de dérogations aux cabinets médicaux** en raison de contraintes architecturales soit **conditionné à la dispense par le praticien concerné de consultations dans un lieu alternatif accessible** (tels qu'un centre de santé, une maison de santé pluridisciplinaire, l'hôpital public...) dont la **cartographie** sera rendue publique.



Santé et seniors : Priorité à l'accès au soin pour tous et au bien vieillir à Paris

Pour une accessibilité des soins pour tous, une prise en charge adaptée des personnes vulnérables et une meilleure adaptation à la perte d'autonomie, la dépendance, et la fin de vie

Les freins à l'accès aux soins des Parisiennes et des Parisiens sont liés à la démographie des professionnels de santé et à la faiblesse de l'offre de secteur 1. Les délais d'obtention de rendez-vous sont trop longs et les renoncements aux soins trop nombreux. La « **smart santé** » a donc un rôle important à jouer.

› Nous proposons ainsi de mettre en place des **téléconsultations médicales pour la surveillance et le suivi des pathologies asthmatiformes** chez l'enfant afin de désengorger les urgences et d'assurer une prise en charge en amont efficace et préventive.

› Nous souhaitons également **favoriser le développement d'outils** afin de **mieux accompagner le retour du patient à domicile** dans la perspective du **déploiement de l'ambulatoire**.

› **La création d'une application destinée à répondre au défi d'une individualisation des conseils et des recommandations** pour les citoyens parisiens en fonction de leur état de santé et de la variation de facteurs environnementaux est également à encourager.

› Une vigilance accrue devra être portée sur la **présence de plomb et d'amiante à Paris** afin de réduire les expositions accidentelles. De même, la Ville de Paris devra s'assurer que les 94 sites Seveso répertoriés en Ile-de-France sont régulièrement contrôlés et sécurisés.

› Nous proposons également **d'étendre les horaires de fonctionnement de la salle de consommation de drogue à moindre risque (SCMR)** parisienne, -tout en demeurant très vigilants quant au bilan qui sera fait fin 2019 au terme des 3 ans d'expérimentation. **L'ouverture d'une seconde salle à l'échelle de la métropole, en dehors du territoire parisien**, permettrait d'améliorer la prise en charge de ce public en grande précarité.



Solidarité : Priorité à un accueil digne et responsable

Pour une ville ouverte à la hauteur du rayonnement de Paris et de ses valeurs universelles d'accueil !

En lien étroit avec l'État, Paris doit poursuivre la mise à l'abri des populations vulnérables – migrants, mineurs étrangers isolés, femmes victimes de violences conjugales, sans domicile fixe, toxicomanes ...

Nous pensons que l'action de Madame Dominique Versini, sur toutes les questions relatives aux solidarités, lutte contre l'exclusion, accueil des réfugiés et protection de l'enfance doit être reconnue et poursuivie.



Culture : Priorité à la scène culturelle et aux spectacles vivants

Pour que Paris « terrasse l'ennui de la nuit », et rayonne artistiquement sur toutes ses scènes !

Malgré une offre pléthorique, la scène culturelle parisienne peine à rayonner dans tous les quartiers et auprès de tous les habitants.

› Nous proposons de **dynamiser la vie culturelle des Parisiens** en coordonnant un à deux soirs par an une **animation municipale, « Ce soir, on sort ! »**, en partenariat avec les restaurants, cafés, théâtres et cinémas qui proposeront des tarifs promotionnels pour inciter les gens à sortir.

› Nous proposons plus globalement de développer une **offre culturelle de proximité, adaptée aux rythmes des Parisiens**, en élargissant les horaires d'ouverture des bibliothèques municipales, en soutenant les commerces culturels de quartier (librairies, disquaires) et en réformant l'enseignement musical pour mieux l'adapter aux besoins des Parisiens (développement de l'offre et flexibilité des horaires).



Éclairage : Priorité à un plan Lumière parisien

Pour redonner un sens durable à la Ville Lumière !

› Nous proposons un **grand Plan Lumière** qui vise d'une part à mettre en valeur la Ville, à renforcer son attractivité et à améliorer le sentiment de bien-être de ses habitants et de ses touristes, notamment pendant les fêtes de fin d'année, et d'autre part à mieux prendre en compte le phénomène de pollution lumineuse, en encadrant davantage les enseignes et les publicités lumineuses, en particulier dans les vitrines des magasins.

› Parce que l'éclairage de demain doit être sobre, économe et efficient, nous proposons également **d'investir dans un mobilier urbain lumineux moins énergivore et de généraliser l'éclairage LED intelligent des rues**, qui s'intensifie aux passages des piétons, des cyclistes ou des automobilistes.

› Nous proposons également que **la gestion de l'éclairage soit transférée aux maires d'arrondissement**, au même titre que les compétences de voirie et de propreté.



Urbanisme : Priorité à « l'acupuncture urbaine » ... après les grands chantiers

Pour un urbanisme qui s'insère dans la ville dense pour réparer les coutures urbaines et ouvrir la Ville sur la première couronne

L'ère des grands chantiers urbains est révolue : à l'exception du Palais de Justice et de quelques hôpitaux, il ne reste aujourd'hui plus de grands terrains disponibles à Paris. Il s'agit davantage de lustrer la Ville, de parachever ce qui a été fait, de relier et **d'unifier différents sites ou quartiers entre eux** que de donner de nouveaux coups de pioche.

› Les **portes de Paris**, derniers « délaissés urbains » de la capitale, **doivent faire l'objet d'un ambition plan d'aménagement** pour en faire de **véritables et nouvelles « Places »** et autant de **liaisons avec les communes voisines** et de nouveaux pôles d'attractivités au cœur de la Métropole.

› Sur la question du **périphérique**, source de pollution atmosphérique pour 400 000 riverains mais aussi de pollution sonore pour 200 000 riverains, nous défendons la **méthode de la concertation et de l'expérimentation pour apaiser cet axe** de circulation, réduire l'exposition aux pollutions, fluidifier et réduire le trafic automobile, et à terme **recoudre cette fracture urbaine pour réunir Paris et sa banlieue conformément aux préconisations de la mission d'information et d'évaluation**. Une large concertation avec les usagers, les Parisiens, les habitants de première couronne ainsi que l'ensemble des collectivités riveraines permettra d'identifier et d'encourager toutes les alternatives à la voiture individuelle.

› **Les toits de Paris** devront aussi être mis en valeur, en y développant des terrasses végétalisées, ainsi que de **possibles cheminements piétons de toits en toits** accessibles au public.

› Enfin, il faut **confier la gestion de la voirie aux maires d'arrondissement**, en leur transférant les moyens nécessaires à son entretien, et **redonner à la Ville la responsabilité de la réfection des voiries après l'intervention des concessionnaires**, afin de réduire la durée des chantiers et s'assurer que la voirie est bien remise en état.



Animaux et insectes dits nuisibles: Priorité à la lutte contre les espèces invasives

Pour enfin lutter efficacement contre les rats et les punaises de lits notamment qui empoisonnent la vie de trop de Parisiens !

› La lutte contre les rats en surface doit tout d'abord commencer par une meilleure gestion de l'espace publique, tant en termes de propreté que de travaux, lesquels facilitent l'accès vers la surface de ces animaux pourtant indispensables en sous-sol pour assurer la fluidité du réseau d'égout de Paris.

› **Plus de moyens** devront aussi être déployés pour mener des **campagnes de dératisation**.

› Face à la résurgence des punaises de lit à Paris, nous proposons de mettre en place un **Plan « zéro punaises »**, lequel prévoirait notamment une **campagne d'information à grande échelle** sur ces insectes ainsi qu'une **cartographie précise** des lieux contaminés et un **dispositif d'accompagnement et d'orientation** des publics dont le logement est infesté et une **labellisation des professionnels compétents**.

› Une attention particulière devra aussi être portée au développement de **frelon asiatique** et du **moustique tigre** dont les premiers spécimens ont été **détectés en Ile-de-France** courant 2019 et pour lesquels des **moyens seront déployés afin de prévenir une éventuelle invasion**.



Tourisme : Priorité à un tourisme responsable à Paris

Pour un tourisme qui bénéficie à l'ensemble du territoire parisien sans dénaturer la Ville

› L'accueil de près de 50 millions de touristes annuellement qui dépense environ 20 milliards d'euros à Paris et en Ile-de-France représente un défi majeur afin de permettre aussi bien un accueil dans de bonnes conditions, notamment en termes de sécurité, de propreté et de transports, qu'une absence de nuisance pour les riverains.

› Pour un tourisme responsable à Paris qui ne dénature pas la ville, nous proposons, outre **l'interdiction des bus de tourisme diesel** et la **régulation des meublés touristiques**, de faire la promotion d'une offre diversifiée et riche en dehors des sites emblématiques au cœur de Paris, afin non seulement de désengorger ces sites mais aussi de **permettre à tous les arrondissements de bénéficier de l'attractivité parisienne** et de faire découvrir leurs particularités. Au-delà de son patrimoine et de son offre culturelle, Paris doit développer une **offre à destination des publics internationaux** dont les temps de séjour restent inférieurs à d'autres destinations européennes comme par exemple Londres. **L'extension de l'ouverture des commerces le dimanche** à de nouveaux quartiers parisiens doit être envisagée, voire la création d'une zone touristique internationale unique à Paris, tout comme le développement d'une nouvelle offre de divertissement adaptée (spectacles sous-titrés en langues étrangères).



Marché de Noël : Priorité à l'artisanat et au « Made in France »

Pour faire des fêtes de fin d'année la vitrine d'un Paris durable

› Paris doit retrouver **un marché de Noël digne de ce nom sur les Champs-Élysées**. Ce nouveau marché de Noël devra rompre avec le mercantilisme de pacotille des éditions précédentes, proposant leur lot de marchandises produites à bas coût, sans aucune promotion des savoir-faire locaux.

› Pour l'ensemble des marchés de Noël parisiens, nous souhaitons un cahier des charges pour le choix des exposants aux marchés de Noël sera bien plus qualitatif, afin de mettre davantage en valeur les **produits locaux et artisanaux**. La priorité sera donnée aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, aux associations et aux œuvres caritatives.

› Nous proposons d'organiser des **parcours de déambulation dans chaque arrondissement**, en lien avec les maires.

Les rues commerçantes pourront être **piétonnisées** et un **concours de la plus belle vitrine de Noël** pourra être organisé dans les arrondissements qui le souhaitent.

› Enfin, nous proposons de créer des **continuités piétonnes au centre de Paris**, entre le marché de Noël de l'Hôtel de Ville et celui des Champs-Élysées, en organisant des animations sur les voies sur berges fermées à la circulation.



@UDL_Paris75



@paris_udi

PARIS AUTREMENT !

NOS 22
PRORITÉS
POUR PARIS

udi
LE CENTRE DROIT